

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à dix heures, le conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle, légalement convoqué, s'est réuni à VILLERS-LES-NANCY, 2 allée Pelletier Doisy sous la présidence de Monsieur Daniel MATERGIA.

Mme Viviane PLANCHAIS a été désignée secrétaire de séance.

	Collège des collectivités affiliées	Collège spécifique des collectivités non affiliées
Nombre de membres	24	NON CONVOQUE
Nombre de membres présents	10	NON CONVOQUE
Nombre de procurations	6	NON CONVOQUE
Nombre de suffrages exprimés	16	NON CONVOQUE

Etaient présents Monsieur Daniel MATERGIA
Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Alde HARMAND
Monsieur Henry LEMOINE
Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Madame Viviane PLANCHAIS
Monsieur François DIETSCH
Monsieur Eric PENSALFINI
Monsieur Bernard BERTELLE

Ont donné procuration Madame Rose-Marie FALQUE à Monsieur Pierre BOILEAU
Monsieur Luc BINSINGER à Monsieur Henry LEMOINE
Madame Catherine PAILLARD à Monsieur François DIETSCH
Monsieur Didier JACQUOT-HECK à Monsieur Claude GRAUFFEL
Monsieur Valentin DETHOU à Monsieur Jean-Jacques PIERRET
Monsieur Bertrand MASSON à Monsieur Daniel MATERGIA

Etaient excusés Monsieur Christophe SONREL
Monsieur Philippe ARNOULD
Monsieur Jean-Marc FOURNEL
Monsieur David GARLAND
Monsieur Serge DE CARLI
Madame Martine BOCOUM
Madame Blandine SOUVAY
Monsieur Yannick HELLAK

En application de l'article 26 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié, y assistait également :

- Monsieur Alain FAIVRE, Directeur
- Madame Dorothee DA SILVA, Payeur départemental

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 MAI 2026

POINT A L'ORDRE DU JOUR :

CDG 26/27 – MISSIONS OBLIGATOIRES – POLE EMPLOIS & CARRIERE – SERVICE EMPLOI & PROSPECTION DES TALENTS – BILAN DE LA CONFERENCE REGIONALE DE L'EMPLOI

Le président informe le conseil d'administration du bilan de la conférence régionale de l'emploi (CRE) organisée par les services du centre de gestion en date du 13 novembre 2025 pour le compte de l'interrégion Est.

1. Présentation générale

Suite à l'édition 2024, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe-et-Moselle (CDG 54) a de nouveau été chargé par l'interrégion Est d'organiser la conférence régionale de l'emploi territorial 2025. Vous trouverez ci-après un bilan de ce projet.

2. Commande

La thématique proposée par les CDG de l'Interrégion Est portait sur le renouvellement des gouvernances communales en 2026. La conférence devait permettre d'aborder :

- ⇒ La question des éligibilités
- ⇒ Le rôle et la place des DGS/Secrétaires généraux de mairie
- ⇒ L'appui des Centres de gestion aux nouveaux élus

3. Méthodologie retenue

Les tâches ont été planifiées sur un projet disponible sur le tableau de bord informatique du CDG 54. L'ensemble des délais inhérents à chaque tâche ont été respectés.

S'agissant des thèmes abordés, la commande a été respectée dans la mesure où la CRE a été structurée autour des items suivants :

- Présentation du panorama de l'emploi territorial de l'interrégion Est ;
- Les collectivités à l'ère de la donnée : reprendre le contrôle pour mieux piloter le mandat local ;
- Le rôle et la place des DGS et secrétaires généraux de mairie dans la préparation et le pilotage du mandat local ;
- Les principaux points de vigilance en matière statutaire ;
- L'appui des Centres de gestion aux élus.

Le choix a été fait d'opter pour des intervenants ayant des profils et fonctions variés. Cette diversité a sans conteste contribué à la réussite de la conférence au vu des retours sur le fil de discussion et l'enquête de satisfaction.

La durée de la réunion a été respectée : elle a été clôturée à l'heure initialement fixé à savoir 16 h 30. Afin de respecter cette durée, il a été demandé à chaque intervenant de respecter son temps de présentation et de consacrer 10 minutes d'échanges avec les participants. Ces derniers ont eu la possibilité d'intervenir via le fil de discussion.

4. Communication

La plaquette d'invitation, validée par les Directeurs des CDG, a été élaborée par le service Communication du CDG 54. A l'instar de l'édition 2024, cette plaquette comportait un lien QR

Code vers un outil d'enregistrement des inscriptions avec possibilité de les identifier par département, afin d'assurer un suivi de leur évolution par territoire.

Il appartenait aux CDG de communiquer et de transmettre cette plaquette aux collectivités de leur ressort. Afin de faciliter le suivi des inscriptions, cinq extractions du fichier des inscrits ont été envoyées par le CDG 54 à chaque CDG.

5. Inscriptions et participations

Le nombre total d'inscrits est de **462** contre **318** lors de la conférence de 2024.

Au plus fort, il y a eu **271** connexions soit un taux de participation de **59 %** (par rapport au nombre d'inscrits).

A titre de comparaison, lors de l'édition 2024, il y a eu **177** connexions soit un taux de participation de **56 %** (par rapport au nombre d'inscrits).

6. Retour des participants

Le retour des participants s'est effectué via deux canaux :

- à chaud via le fil de discussion ou tchat (retours : cf. annexe 1)
- à froid via une enquête de satisfaction (retours : cf. annexe 2) selon les modalités suivantes :

Objet : évaluer la qualité de la conférence et identifier des axes d'amélioration

Cible : inscrits. Car, en mode visio, il est difficile de connaître les personnes qui ont réellement participé à la conférence parmi les inscrits.

Date d'envoi : 4 décembre 2025

Délai laissé pour compléter l'enquête : 4 semaines

CDG en charge de la transmission et de l'exploitation de l'enquête : CDG 54

Modalités d'envoi : via l'outil sondage du CDG 54

7. Coût financier supporté par le Centre de gestion de Meurthe-et-Moselle

L'organisation et l'animation de la conférence régionale de l'emploi ont représenté 78,5 heures de travail pour les services du centre de gestion soit un coût total de 3690 euros.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration décident, à l'unanimité, d'approuver le bilan de la conférence régionale de l'emploi (CRE) organisée par les services du centre de gestion en date du 13 novembre 2025 pour le compte de l'interrégion Est.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Daniel MATERGIA
Maire de SANCY



ANNEXE 1 RETOURS DES PARTICIPANTS DANS LE FIL DE DISCUSSION (TCHAT)

“J'ai beaucoup apprécié cette conférence. Les intervenants étaient très bien, clairs et précis dans leur explication et apport d'information. Les points évoqués étaient riches, complets et importants. C'est vraiment à refaire dans les années futures.”

“Je vous remercie pour la qualité des échanges.”

“Merci pour l'organisation de la réunion et pour la qualité des interventions.”

“Bravo pour les contenus explicites.”

“Merci à l'ensemble des intervenants et pour cette conférence très intéressante. Merci également aux personnes qui ont géré l'organisation.”

“Merci à tous, c'était vraiment complet !”

“Merci pour cette présentation et à tous les intervenants.”

“Merci pour cette après-midi riche en informations. C'était très intéressant.”

“Merci pour le choix des sujets très intéressants.”

“Merci pour la qualité des interventions proposées.”

“Merci à tous pour cette conférence très complète et sympathique !”

“Merci à tous les intervenants pour cette réunion et la qualité des échanges.”

“Un très grand merci pour cette conférence, pour les sujets et la qualité des interventions.”

“Merci pour les informations très utiles”

ANNEXE 2 SYNTHESE DES RETOURS SUITE A L'ENQUÊTE DE SATISFACTION

1. Participation

129 répondants sur 271 participants ont complété le questionnaire de satisfaction soit un taux de réponse de 47,60 %.

2. Interventions les plus appréciées

Plusieurs interventions ressortent de manière récurrente comme particulièrement appréciées par les participants.

- **Le rôle des DGS et des Secrétaires généraux de mairie** Cette intervention est très largement citée pour son caractère concret, pragmatique et directement applicable. Elle est perçue comme utile dans la perspective de la préparation de la future mandature.
- **Les archives et les obligations d'archivage** Les participants soulignent la clarté, la précision et l'utilité opérationnelle de cette intervention.
- **L'appui des Centres de gestion aux élus** : cette intervention est perçue comme permettant de mieux comprendre leurs missions en matière de RH et d'identifier concrètement les services mobilisables pour les accompagner.
- **Le contrôle de légalité / intervention de la Préfecture** Cette intervention est jugée rare et très utile, notamment pour mieux comprendre les obligations de transmission et les attentes de l'État.
- **Le RGPD et la protection des données** Le sujet est reconnu comme important, parfois perçu comme complexe ou anxiogène, mais globalement jugé nécessaire et éclairant pour les collectivités.

3. Points forts de la conférence

Les points forts les plus fréquemment cités par les répondants sont les suivants :

- **Le format en visioconférence**, apprécié pour son accessibilité, la suppression des déplacements et la possibilité de toucher un public large.
- **La diversité et la qualité des intervenants**, perçus comme compétents et légitimes sur leurs sujets.
- **Des thématiques en phase avec l'actualité des collectivités territoriales**, répondant à des préoccupations concrètes.
- **La qualité pédagogique des interventions**, jugées claires et structurées.
- **L'utilisation du tchat**, appréciée pour favoriser les échanges et les interactions.

4. Axes d'amélioration identifiés

Les axes d'amélioration, qui ressortent de manière récurrente dans les réponses, sont les suivants :

Amélioration des aspects techniques

La qualité du son constitue le principal point de vigilance. Des difficultés d'audibilité et des micros restés ouverts ont été signalés. Il est notamment proposé de couper les micros des participants par défaut.

Densité des contenus

Plusieurs répondants estiment que la conférence était dense et proposent de réduire le nombre de sujets abordés afin de dégager du temps, et ainsi approfondir davantage certaines thématiques.

5. Conclusion

La satisfaction globale des participants est très positive.

La conférence régionale de l'emploi répond à un réel besoin d'information, de clarification et d'échanges pour les collectivités.

Les améliorations attendues portent principalement sur la qualité technique et la réduction du nombre d'interventions afin d'approfondir encore davantage certaines thématiques.